

Direction générale des services

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Service recrutement

Mél : glenda.apikaoua@gouv.nc ou

marilyn.charmon@gouv.nc

Tél. : 25.61.74 ou 25.61.09

Affaire suivie par Glenda Apikaoua et Marilyn Charmon

N° 2022-DRHFPNC-22333

Nouméa, le - 1 AVR. 2022

CIRCULAIRE

à l'attention de Mesdames et Messieurs les employeurs publics de Nouvelle-Calédonie

Objet : Campagne d'intégration des agents non titulaires au sein de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie au titre de l'année 2022.

P.J : - formulaire de demande d'intégration ;
- attestation de fonctions ;
- tableau des corps.
- fiche individuelle de renseignements ;
- fiche thématique.

Je vous invite à informer les agents contractuels placés sous votre autorité de l'ouverture, au titre de l'année 2022, d'une campagne d'intégration au sein de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie pour l'accès aux corps précisés en annexe.

Pour candidater, les agents contractuels éligibles doivent déposer leur dossier de demande d'intégration auprès de leur employeur, **au plus tard le 19 mai 2022**.

Ce dossier doit être constitué de l'ensemble des pièces précisées sur le formulaire de demande d'intégration.

Au plus tard le 19 juillet 2022, ce dossier complet et, après avoir été contrôlé par vos soins, doit être transmis par chaque employeur à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC).

Je tiens à attirer votre attention sur les points suivants :

- l'absence de la fiche individuelle de renseignements entraînera la non-convocation du candidat à l'épreuve orale ;
- **la clôture des inscriptions est fixée au 19 juillet 2022.** Les dossiers incomplets ou hors délais ne pourront pas être pris en compte.

Je compte donc sur votre collaboration pour veiller au respect des échéances ci-dessus indiquées.

La DRHFPNC (service recrutement) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation



Eloïse NICOLAS
Directrice des ressources humaines et de
la fonction publique de Nouvelle-Calédonie